

COMITÉ MIXTE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Un comité mixte de santé et de sécurité au travail (CMSST) est composé de représentants des employés et de l'employeur qui travaillent ensemble pour relever et résoudre les problèmes de santé et de sécurité sur le lieu de travail.

Le comité est chargé de trouver et de recommander des solutions aux préoccupations et aux problèmes de santé et de sécurité. Il se réunira tous les mois pour discuter des questions de santé et de sécurité liées à la production.

Chaque employé doit faire part de ses préoccupations en matière de sécurité à son supérieur immédiat ou son employeur. Toutefois, si le problème n'est pas corrigé, il convient de communiquer avec un membre du CMSST.

Les personnes suivantes sont les membres de votre comité de santé et de sécurité pour cette production :

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉS

REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR

VEUILLEZ AFFICHER CETTE LISTE DE MEMBRES
DANS VOTRE ESPACE DE TRAVAIL.
MEMBRES DU COMITÉ MIXTE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL